

Image not found or type unknown



Indemnité compensatoire sous quelle forme

Par **cricrib**, le **07/08/2013** à **12:40**

bj,

je demande à mon mari une indemnité compensatoire de 300€/mois et à la vente de la maison je veux plus que la moitié car j'ai travaillé dans son entreprise sans être déclarée pendant plusieurs années est-ce que c'est défendable
il a un salaire de 2100 €/mois et moi 1387€

nous avons une maison que nous voulons mettre en vente peut-on la vendre avant d'entamer la procédure

l'indemnité compensatoire est-elle versée sous quelle forme